



**Idex Sorbonne Universités
à Paris pour l'Enseignement et la Recherche (SUPER)
Direction Formation**

Appel à projets *FormInnov@SorbonneU* 2017 Innover en Formation

Contexte

Sorbonne Universités a vocation à soutenir la **transformation de l'offre de formation** de ses établissements membres, afin de mieux accompagner les étudiants et les préparer à la complexité du monde contemporain. Ses actions visent à révéler le **potentiel de complémentarité** de ses établissements et la réalité d'une communauté au-delà de la simple addition de ses forces.

Quatre priorités concrétisent sa stratégie pédagogique ambitieuse et novatrice :

- **INNOVER**
Faire de l'étudiant l'acteur de son propre apprentissage, grâce à des approches pédagogiques innovantes et aux nouvelles technologies ;
- **DECLOISONNER**
Favoriser l'inter- et la bidisciplinarité nécessaires à une meilleure appréhension du monde contemporain ;
- **ACCOMPAGNER**
Soutenir l'étudiant dès la licence pour faciliter son orientation, la maturation de son projet professionnel et mieux lutter contre l'échec ;
- **INTERNATIONALISER**
Renforcer l'ouverture internationale et culturelle des cursus.

Cette stratégie se déploie pour chaque niveau académique, de la licence au doctorat, en préservant la continuité entre eux, en particulier de la licence au master. Elle encourage également l'émergence d'un environnement pédagogique stimulant pour ses étudiants et ses personnels.

Objectifs

Forte de son expérience centrée prioritairement sur le niveau Licence lors de la phase probatoire initiale de l'Idex SUPER 2012-2016, Sorbonne Universités souhaite continuer à favoriser l'émergence d'**initiatives pédagogiques innovantes, tous niveaux, supports et contextes de formation confondus**, tout en capitalisant sur l'acquis communautaire de la soixantaine de projets pédagogiques accompagnés jusqu'ici.

Ainsi, ce nouvel **appel à projets Formation, unique** sur la période probatoire de l'Idex SUPER prolongée jusqu'au 30 juin 2018, vise à investir dans le développement de pratiques et/ ou contenus pédagogiques innovants consolidant les axes prioritaires suivants :

- **Axe 1 – INTERNATIONALISATION DES FORMATIONS**
- **Axe 2 – APPRENTISSAGE PAR PROJET/ PAR PROBLEME**
- **Axe 3 – ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX**

Cet appel à projets est **ouvert du 1^{er} décembre 2016 au 31 janvier 2017** à toute proposition d'action dans le champ de la formation des établissements membres de Sorbonne Universités relevant de l'un de ces trois axes, sous condition de :

- **Cohérence avec les projets structurants** de Sorbonne Universités, en particulier : les collèges créés, [Collège des Licences de la Sorbonne](#) et [Collège Doctoral](#) ; les plateformes pédagogiques développées, halles technologiques, [FabLab](#) et [SIAL](#) ; les [Instituts](#) en cours de structuration et les [Labex](#) ; les [partenariats stratégiques internationaux de Sorbonne Universités](#) et de ses membres (campus, plateformes, laboratoires) ; le [bureau Europe](#) ; etc.
- **Non-réurrence ou non-renouvellement** de projets pédagogiques soutenus par Sorbonne Universités avant le 30 juin 2016 : seuls ceux d'entre eux proposant un réel développement et donc une nouvelle nécessité d'investissement seront recevables ;
- **Engagement institutionnel** de la direction de la formation des établissements et de la direction des UFR/départements de formation/... concernés à contribuer, notamment via une intégration dans leur offre de formation, à la réussite des projets déposés qui seront sélectionnés.

Modalités

Eligibilité

Les porteurs et éventuels copporteurs des projets pédagogiques soumis devront être obligatoirement personnel statutaire des établissements membres de Sorbonne Universités (*liste en Annexe 1*).

Les projets pédagogiques soumis peuvent concerner a minima un unique établissement et/ou un seul domaine disciplinaire au sein de Sorbonne Universités : dans ce cas, le dossier doit cependant expliciter très clairement sa valeur ajoutée apportée par et pour Sorbonne Universités ainsi que ses perspectives d'extension, à court ou moyen terme, à d'autres disciplines et/ ou au sein des autres établissements de Sorbonne Universités.

Financement

Cet appel à projets est doté d'un **montant global de 3 millions d'euros**, réparti sur les trois axes de la manière suivante :

- **Axe 1 – Internationalisation des formations :** 1 500 k€
- **Axe 2 – Apprentissage par projet/ par problème :** 800 k€
- **Axe 3 – Enseignements transversaux :** 700 k€

Les financements attribués aux porteurs des projets sélectionnés seront reversés aux établissements coordinateurs dont ils relèvent sitôt la sélection faite du projet finalisé, en tenant compte des délais requis pour l'établissement des conventions de reversement.

Les **dépenses éligibles** (au titre des actions conduites dans les établissements membres de Sorbonne Universités) sont définies dans le règlement financier de l'Idex.

Les critères d'éligibilité des dépenses et les limitations qu'elles imposent sont à prendre en considération dès le montage du projet lors de l'élaboration de la lettre d'intention.

Une attention toute particulière sera portée :

- aux demandes RH, qui devront être argumentées sur leurs volume et niveau nécessaires ainsi que sur leur effet de non-substitution pendant la durée de soutien du projet par Sorbonne Universités ;
- aux demandes d'équipement, qui devront tout particulièrement justifier de la pertinence du renouvellement des pratiques pédagogiques qu'elles impliquent et de la faisabilité de l'exécution des commandes dans les délais impartis ;
- et aux demandes de prestations de services externes, qui ne sauraient être utilisées pour assurer l'essentiel des heures d'enseignement nécessaires à la réalisation du projet.

Enfin, la réflexion sur la pérennisation du projet doit être engagée lors de la phase d'accompagnement du projet (passage de la lettre d'intention au projet finalisé).

Durée des projets

La durée des projets soutenus par Sorbonne Universités **ne pourra excéder la date du 30 juin 2018** (date-limite d'exécution des dépenses) : par conséquent, l'essentiel du projet pédagogique se déploiera sur l'année universitaire 2017-2018.

Critères et processus d'évaluation

Critères généraux d'évaluation

Les projets éligibles seront évalués sur la base des **critères généraux** suivants, auxquels se rajouteront des critères spécifiques à l'axe choisi :

- caractère pédagogique **innovant**,
- effet **structurant** et impact sur l'offre de formation ou les pratiques pédagogiques,
- **inscription dans le cadre des formations** et des politiques de formation de l'/des UFR et de l'/des établissement/s concernés,
- **cohérence et complémentarité** avec les autres actions soutenues par Sorbonne Universités,
- **faisabilité et soutenabilité**, notamment au regard de la mobilisation des services supports et de l'adéquation des moyens financiers demandés,
- modalités d'**auto-évaluation**, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs fixés par le projet,
- **pérennité** au regard du potentiel de développement et d'intégration au sein des autres établissements de Sorbonne Universités et au-delà de la période de financement Idex du projet.

Processus d'évaluation

Tenant compte de certaines difficultés de montage des projets dans le domaine de la formation, éprouvées lors des appels à projets précédemment lancés, Sorbonne Universités met en place un processus de sélection inédit en deux temps visant à mieux accompagner la finalisation du projet afin de le rendre opérationnel dès son démarrage.

A cet effet, la procédure suivante est mise en place :

- une phase préalable d'examen de l'**éligibilité** des lettres d'intention déposées ;
- une phase de **pré-sélection** sur la base de lettres d'intention, au moyen d'un dossier de candidature succinct ;
- une phase d'**accompagnement** par Sorbonne Universités, en lien avec les établissements concernés, pour finaliser dans de bonnes conditions les projets pré-sélectionnés et y intégrer les recommandations et conditions apportées lors de la pré-sélection ;
- une phase de **validation** des projets finalisés vérifiant l'intégration des recommandations et conditions ainsi que la faisabilité matérielle et temporelle du projet.

Le **comité d'évaluation** est composé des référents Formation des établissements membres de Sorbonne Universités, qui a la possibilité de demander au préalable l'avis d'experts extérieurs au projet. Sur l'axe 1 « Internationalisation des formations » y seront également intégrés les référents International (*liste des référents en Annexe 2*).

La sélection finale sera soumise pour validation au comité des membres de Sorbonne Universités, réunissant les Présidents et directeurs des établissements membres.

Calendrier

| | |
|---|--------------------------------|
| Ouverture de l'appel | Jeudi 1er décembre 2016 |
| Dépôt des lettres d'intention | Mardi 31 janvier 2017 |
| PRE-SELECTION des projets sur lettre d'intention | Fin février 2017 |
| Dépôt des projets finalisés | Mi-avril 2017 |
| VALIDATION des projets finalisés | Fin avril 2017 |
| Mise en place des crédits attribués | Mai 2017 |

Soumission

La soumission des projets devra être faite par l'intermédiaire de la plateforme de gestion des appels à projets de Sorbonne Universités à l'adresse suivante :

<http://candidature.sorbonne-universites.fr>

Contacts

➔ SORBONNE UNIVERSITES

Contenu du projet

formation@sorbonne-universites.fr

Processus et soumission sur la plateforme

gestion@sorbonne-universites.fr

➔ ETABLISSEMENTS MEMBRES

Contacts pédagogiques/ Contacts administratifs et financiers (*document dédié*).

Annexe 1 :

Liste des établissements et organismes membres fondateurs de Sorbonne Universités

Université Pierre et Marie Curie (UPMC)

www.upmc.fr/

Université Paris-Sorbonne

www.paris-sorbonne.fr/

Université de Technologie de Compiègne (UTC)

www.utc.fr/

Institut Européen d'Administration des Affaires (INSEAD)

www.insead.edu/home/

Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN)

www.mnhn.fr/fr

Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP)

www.ciep.fr

Pôle Supérieur d'enseignement artistique Paris Boulogne-Billancourt (PSPBB)

www.pspbb.fr/site/

Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)

www.cnrs.fr/

Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (Inserm)

www.inserm.fr/

Institut de Recherche pour le Développement (IRD)

www.ird.fr/

Annexe 2 :

Liste des référents Formation et International

UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE (UPMC)

Nathalie DRACH-TEMAM, Vice-présidente formation et insertion professionnelle,
nathalie.drach-temam@upmc.fr

Serge FDIDA, Vice-président Europe et partenariats internationaux
serge.fdida@upmc.fr

UNIVERSITE PARIS-SORBONNE (PARIS 4)

Alain TALLON, Vice-président de la commission de la formation et de la vie universitaire chargé de la formation et de la scolarité,

alain.tallon@paris-sorbonne.fr

Pierre DEMEULENAERE, Vice-président chargé des relations internationales
pierre.demeuleneare@paris-sorbonne.fr

UNIVERSITE TECHNOLOGIQUE DE COMPIEGNE (UTC)

Etienne ARNOULT, Directeur à la Formation et à la Pédagogie,
etienne.arnoult@utc.fr

Olivier SCHOEFS, Directeur aux relations internationales,
olivier.schoefs@utc.fr

INSTITUT EUROPEEN D'ADMINISTRATION DES AFFAIRES (INSEAD)

Hubert GATIGNON, Professeur de la chaire Claude Janssen,
hubert.gatignon@insead.edu

MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (MNHN)

François SEMAH, Directeur de l'enseignement, de la pédagogie et des formations,
semahf@mnhn.fr

Maïté DELMAS, Chargée de relations internationales,
maite.delmas@mnhn.fr

CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDES PEDAGOGIQUES (CIEP)

Jean-François PLARD, Responsable unité Europe du département langues et mobilité,
plard@ciep.fr

POLE SUPERIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PARIS BOULOGNE-BILLANCOURT (PSPBB)

Hélène FAU-PRUDHOMOT, Chargée de Scolarité et de la Vie étudiante,
h.fau-prudhomot@pspbb.fr

Roser GRAELL-CALULL, Chargée des relations internationales et de la communication,
r.graell@pspbb.fr

INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT (IRD)

Hervé DE TRICORNOT, Vice-président du conseil scientifique,
herve.de-tricornot@ird.fr

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (CNRS)

Patrick NEDELLEC, Directeur de la Direction Europe de la recherche et coopération internationale,

patrick.nedellec@cnrs.fr

Nathalie QUESNAY, Chargée de mission International,
nathalie.quesnay@cnrs-dir.fr